



THOUARS, le 23 avril 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 29 avril 2021 à 19H00, à la salle Socio-culturelle, Commune déléguée de Sainte-Radegonde, 63 rue du Stade.

Le quorum est fixé au tiers au lieu de la moitié et chaque Élu peut être porteur de deux pouvoirs

ORDRE DU JOUR :

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1.64. Acquisitions foncières. Acquisition par la Ville de Thouars de la parcelle cadastrée section 171 ZP n°16 « Impasse de la Gruche », commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.1.65. Acquisitions foncières. Acquisition de biens immobiliers sis parcelles cadastrées section BM n°140 et BM n°141, 3 et 4 Allée Ligonier à Thouars, appartenant à M Carpentier Jean-Louis et Mme Martin Gallevier de Mierry Annie.

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1.66. Personnels titulaires et stagiaires. Information au Conseil Municipal.

- Théâtre de Thouars. Association « S'Il Vous Plaît ». Mise à disposition de personnel municipal auprès de l'Association à compter du 1er juillet 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

4.1.67. Personnels titulaires et stagiaires. Guichet Unique Sportif. Convention-cadre de mise à disposition de services entre la Ville de Thouars et la Communauté de Communes du Thouarsais.

4.1.68. Personnels titulaires et stagiaires. Guichet Unique Maison de l'Urbanisme. Convention de mise à disposition de services entre la Ville de Thouars et la Communauté de Communes du Thouarsais.

4.1.69. Personnels titulaires et stagiaires. Modification du tableau général des emplois. Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet 35 heures à compter du 1er mai 2021.

4.1.70. Ressources Humaines. Versement d'une aide financière pour appareillage auditif d'un agent administratif des services techniques.

4.2.71. Personnels contractuels. Pôle Technique. Service Éclairage public. Création d'un emploi d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à temps complet à compter du 1er mai 2021 pour une période de douze mois.

4.2.72. Personnels contractuels. Pôle Technique. Service Éclairage public. Création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe pour accroissement temporaire d'activité à temps complet à compter du 1er mai 2021 pour une période douze mois.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.7.73. Intercommunalité. Mobilité. Prise de la compétence Mobilité par la Communauté de Communes du Thouarsais dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

7 – FINANCES LOCALES

7.1.74. Décisions budgétaires. Remise gracieuse de loyers ou de droits de place pendant la période de confinement.

7.10.75. Divers. Budget Principal Ville de Thouars. Exercice 2021. Demande de mise en non-valeur et d'effacements de dettes de M. le Trésorier.

7.10.76. Divers. Théâtre de Thouars. Association « S'Il Vous Plaît ». Convention d'attribution d'une subvention d'investissement au titre de l'année 2021.

8 – DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.2.77. Social. Convention de partenariat entre la Ville de Thouars et le Centre Communal d'Action Sociale Année 2021.

8.3.78. Voirie. Désaffectation et déclassement partiels de l'Impasse du Clos située à Sainte-Radegonde, commune déléguée de la Ville de Thouars, en vue de son aliénation.

8.4.79. Aménagement du Territoire. Prorogation du permis d'aménager du lotissement du Pré-Long à Mauzé-Thouarsais, commune déléguée de la Ville de Thouars.

8.5.80. Politique de la Ville. Habitat et Cadre de Vie. Logement. Convention d'adhésion au programme Petites Villes de demain de Thouars et Saint-Varent.

8.5.81. Politique de la Ville. Quartier des Capucins. Appel à Projets 2021.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Bernard PAINEAU.

~~~~~

**VILLE DE THOUARS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Conseiller  
Municipal empêché(e) d'assister à la séance du \_\_\_\_\_  
donne procuration à \_\_\_\_\_ pour voter à mon nom  
au cours de cette séance, conformément aux dispositions prévues par l'article  
L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

THOUARS, le \_\_\_\_\_